

PARLEMENT
DE LA
COMMUNAUTÉ FRANÇAISE

Session 2019-2020

2 MARS 2020

PROJET DE DÉCRET

CONTENANT LE RÈGLEMENT DÉFINITIF DU BUDGET DE LA COMMUNAUTÉ
FRANÇAISE POUR L'ANNÉE BUDGÉTAIRE 2003 (1)(2)

RAPPORT DE COMMISSION

PRÉSENTÉ AU NOM DE LA COMMISSION DU BUDGET, DE LA
FONCTION PUBLIQUE, DE L'ÉGALITÉ DES CHANCES, DE LA
TUTELLE SUR WALLONIE-BRUXELLES ENSEIGNEMENT ET DES
BÂTIMENTS SCOLAIRES

PAR M. YVES EVRARD.

(1) Voir doc. 69 (2019-2020) n° 2

(2) Voir Doc. n° 54 (2019-2020) n° 1

MESDAMES, MESSIEURS,

Votre Commission du Budget, de la Fonction publique, de l'Égalité des chances, de la Tutelle sur Wallonie-Bruxelles Enseignement et des Bâtiments scolaires a examiné au cours de sa réunion du 2 mars 2020 (3) les projets de décret contenant le règlement définitif du budget de la Communauté française pour les années budgétaires 2002 à 2018 (Doc. 53 à 69 (2019-2020) n°1).

Lors de cette réunion, il a été décidé d'examiner conjointement ces projets de décret et de présenter un rapport commun.

Il y a donc lieu de se référer au document (Doc. 69 (2019-2020) n°2).

(3) Ont participé aux travaux de la Commission :

M. Collignon (Président), M. Furlan, M. Lepine, M. Sahli, M. Evrard (Rapporteur), Mme Laffut, M. Van Goidsenhoven, Mme De Re, M. Segers, M. Soieresse Njall, Mme Bernard, M. Nemes et M. Antoine

Ont assisté aux travaux de la Commission :

Mme Schepmans : membre du Parlement

M. Daerden, Vice-Président et Ministre du Budget, de la Fonction publique, de l'Égalité des chances et de la tutelle sur Wallonie-Bruxelles Enseignement

M. Scoreneau, chef de cabinet adjoint au Cabinet du ministre Daerden

Mme Vandeputte, conseillère au Cabinet du ministre Daerden

M. Destate, expert au Cabinet du ministre Daerden

M. Verwilghen, secrétaire politique du groupe cdH

Mme Feld, collaboratrice du groupe PS

M. Asmanis De Schacht, collaborateur du groupe MR

M. Covolan, collaborateur du groupe PTB